

T-12 : QUELLE ACTION PUBLIQUE POUR L'ENVIRONNEMENT ?

PLAN de COURS

I - Quels sont les acteurs qui participent à la construction des questions environnementales comme problème public ? (*manuel, , pp.312-333 ; Synthèse pp.334-335*)

A – L'ENVIRONNEMENT : UN PROBLEME PUBLIC, MIS A L'AGENDA POLITIQUE*

**Définition de la MISE sur AGENDA POLITIQUE : Identification d'un problème économique, politique ou social qui conduit à la mise en place d'une politique publique (ou action publique) pour le traiter.*

B – DIVERSITE des ACTEURS des QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES

- 1 – Rôle de « entrepreneurs de cause » dans la mise sur agenda politique
- 2 – Rôle des « lanceurs d'alerte » dans la sensibilisation des acteurs (privés et publics)

C - Des RELATIONS DE COOPERATION et de CONFLIT ENTRE LES ACTEURS

- 1 – COOPERATION entre acteurs pour faire pression sur l'action publique des Etats
- 2 – CONFLIT entre acteurs pour la mise à l'agenda (ou son refus)

II - A quels niveaux l'action publique est-elle menée ?

A – UNE ACTION PUBLIQUE DIFFICILE A L'ECHELLE MONDIALE

- 1 – Le climat est-il un bien commun ?
- 2 – Des relations complexes entre acteurs internationaux publics et privés
- 3 – Un succès nuancé pour l'action publique au niveau international

B – LA COMPLEMENTARITE DE L'EHELON EUROPEEN, NATIONAL et LOCAL

- 1 - Le rôle des villes dans la gouvernance locale
- 2 - Une complémentarité des niveaux d'action

III - Comment les pouvoirs publics peuvent-ils lutter contre le changement climatique ?

A - Les INSTRUMENTS de la POLITIQUE CLIMATIQUE et leurs LIMITES

- 1 – REGLEMENTATION (*ou instrument REGLEMENTAIRE*)
- 2 – INSTRUMENT FISCAL (*TAXATION principe pollueur – payeur / SUBVENTION à l'innovation verte*)
- 3 – INSTRUMENT ECONOMIQUE : MARCHES de QUOTAS d'EMISSIONS (*dit de « droits à polluer »*)

B – Les CONTRAINTES de l'ACTION PUBLIQUE (pour l'environnement)

- 1 – Les problèmes de mise en œuvre de l'ACTION BUDGETAIRE
- 2 – Une action publique SOUS CONTRAINTE (*des passagers clandestins... aux inégalités de développement*)

Conclusion

- 1 – Pour être efficace, l'action publique doit être complémentaire...
- 2 – Mais la complémentarité n'empêche pas les dysfonctionnements de persister...
- 3 - ..ni « l'effet rebond » de se produire !